

En octobre 2021, un tiers environ des entreprises considèrent que des mesures liées à la crise sanitaire affectent leur productivité, une part en baisse depuis avril 2021

D'octobre 2020 à octobre 2021, les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment ont été enrichies de questions trimestrielles décrivant les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité des entreprises. Au cours de cette année marquée par les soubresauts de la crise sanitaire et une reprise économique sous tension, la part d'entreprises signalant un impact négatif des mesures sanitaires sur leur productivité a baissé. En octobre 2021, elle s'élevait toutefois encore à 36 %.

Depuis l'été 2021, les entreprises signalent moins de freins à la productivité liés aux mesures consécutives à la crise sanitaire

En octobre 2021, la part des entreprises déclarant que les mesures consécutives à la crise sanitaire (mesures de protection sanitaire, réorganisations, télétravail) ont un effet défavorable sur leur productivité a continué de baisser après avoir commencé à s'infléchir en juillet. Elle s'établissait ainsi à 36 % en octobre, alors qu'elle avait atteint un peu plus de 45 % en avril (► **figure 1**). Ce mouvement est commun aux trois secteurs considérés (industrie, services et bâtiment). Le bâtiment se distingue par une part plus importante d'entreprises exprimant ce ressenti négatif comparé aux deux autres secteurs, tout au long de la période.

Considérant séparément chaque type de mesure (► **encadré 1**), les entreprises sont aussi de moins en moins nombreuses à en estimer un effet défavorable sur la productivité. L'ampleur de cette évolution à la baisse n'est toutefois pas la même selon le type de mesure.

Les mesures de protection sanitaires elles-mêmes (masques, distanciation physique, etc.) ont touché tous les grands secteurs d'activité : la part des entreprises se disant non concernées est restée faible sur la période (► **figure 2**). Ces mesures de protection directe sont

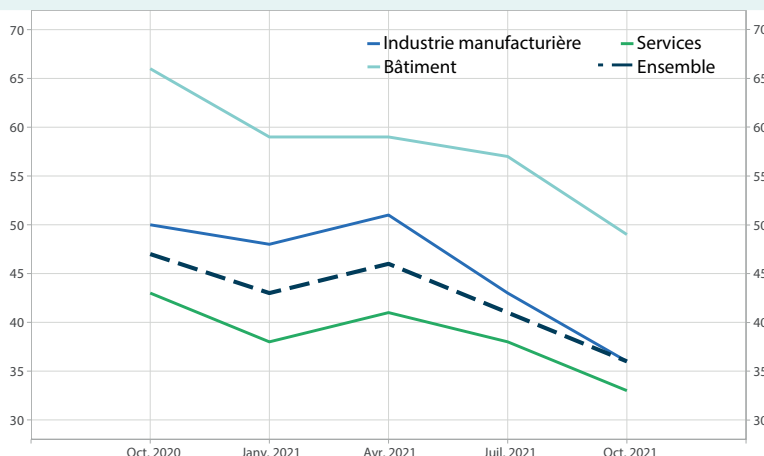
moins souvent mises en avant comme pesant sur la productivité : globalement, 23 % des entreprises les pointaient en octobre 2021, contre 38 % un an plus tôt. Cette diminution progressive est plus nette dans l'industrie et le bâtiment que dans les services. Par accoutumance ou par adaptation, même si elles ont été maintenues durant la période, les mesures de protection sanitaire sont, plus largement qu'il y a un an, considérées comme ayant un effet neutre sur la productivité, en particulier dans le bâtiment. C'est dans l'industrie que les mesures de protection sanitaire sont le plus massivement jugées neutres : en octobre 2021, les trois quarts des entreprises industrielles déclaraient qu'elles n'ont pas d'effet sur leur productivité.

À l'inverse, au sein des services, l'hébergement-restauration se démarque clairement des autres secteurs : le ressenti négatif y reste fort, concernant en octobre près de la moitié des entreprises (► **encadré 2**).

Les opinions des entreprises ont davantage évolué concernant l'effet du télétravail sur la productivité. De l'automne 2020 au printemps 2021, le télétravail a été de plus en plus souvent perçu comme défavorable, puis cette appréciation négative a diminué jusqu'en octobre 2021, retombant à un niveau inférieur à celui d'octobre 2020 (► **figure 3**). Ce profil d'évolution fait

► 1. La proportion d'entreprises déclarant au moins un effet défavorable des mesures liées à la situation sanitaire sur la productivité décroît depuis le printemps 2021

en %



Note : les réponses sont pondérées par les effectifs des unités interrogées. On considère ici les entreprises ayant déclaré un effet défavorable sur la productivité pour une au moins des trois actions proposées dans le questionnaire : les mesures de protection sanitaire (masques, distanciation, etc.), les réorganisations, le recours au télétravail.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

écho à celui du recours « contraint » au télétravail sur la période : l'accroissement des appréciations négatives des entreprises, entre l'automne 2020 et le printemps 2021, se situe dans un contexte de recours alors massif au télétravail ; l'appréciation portée en octobre 2021, de son côté, se réfère davantage à un contexte de recours modéré et non contraint au télétravail. À ce titre, la proportion d'entreprises se disant non concernées s'était réduite jusqu'en avril 2021, puis a augmenté pour se rapprocher en octobre 2021 de son niveau d'un an avant, traduisant le retour dans ces secteurs à un mode de travail plus proche de celui d'avant-crise.

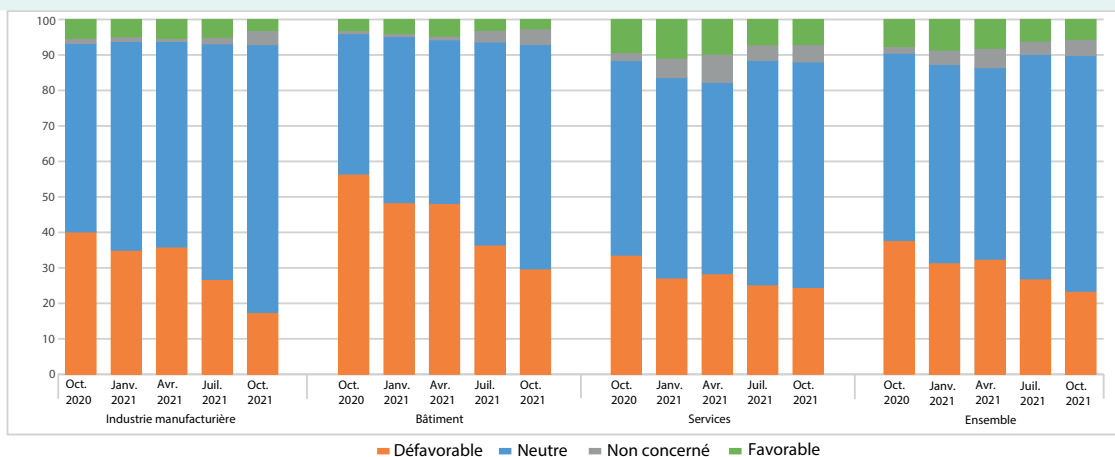
Au sein des services, les secteurs de l'information et communication et celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques se distinguent par une plus large part d'entreprises concernées par le télétravail,

aussi bien au plus fort de la crise qu'en octobre 2021 ; dans ces secteurs, la proportion d'entreprises jugeant que le recours au télétravail lié à la situation sanitaire nuit à leur productivité a très nettement reculé par rapport au printemps 2021 : elle est passée de 30 % environ en avril 2021 à moins de 15 % en octobre 2021 (11 % dans l'information-communication, 13 % dans les activités spécialisées).

S'agissant des réorganisations de l'activité suscitées par la crise sanitaire, elles sont de nature diverse : logistique, approvisionnements, ordonnancement des travaux, etc. À l'instar du télétravail et des mesures sanitaires, elles étaient moins souvent jugées défavorables à la productivité en octobre 2021, par rapport à ce qu'il en était en octobre 2020 (► **figure 4**). Cependant, cette baisse des jugements défavorables est moins marquée

► 2. Opinion des entreprises sur l'effet des mesures de protection sanitaire (masques, distanciation physique, etc.) sur la productivité, selon leur secteur d'appartenance

en %

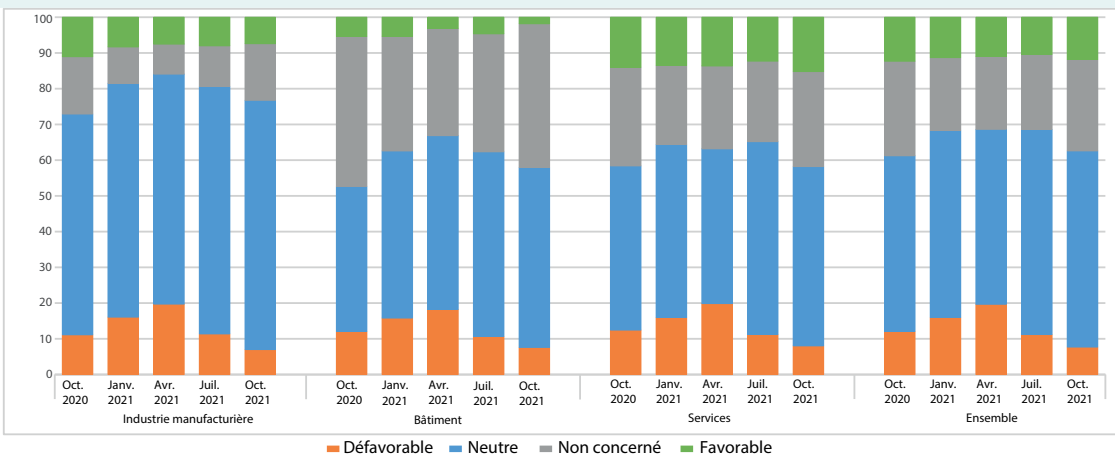


Note : les mesures de protection sanitaire désignent le port du masque, les mesures de distanciation physique, etc. Les réponses sont pondérées par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

► 3. Opinion des entreprises sur l'effet du télétravail sur la productivité, selon leur secteur d'appartenance

en %



Note : les réponses sont pondérées par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

Conjoncture française

que pour les autres types de mesures (mesures de protection sanitaire, recours au télétravail). Dans le bâtiment et dans l'industrie, les entreprises signalant que les réorganisations liées à la crise sanitaire pénalisent leur productivité restent en effet assez nombreuses, en particulier dans le secteur des biens d'équipement et dans celui des matériels de transport (autour de 30 % dans les deux cas). Dans les services, c'est également le cas de l'hébergement-restauration (30 % également, une proportion plus importante qu'en moyenne dans l'ensemble des services, ► encadré 2).

Avec la reprise, des effectifs plus souvent jugés insuffisants

Outre les effets sur la productivité des mesures liées à la crise sanitaire, les entreprises ont également été interrogées sur leur niveau d'effectifs, selon qu'il est adapté ou non à leur niveau d'activité.

Depuis le début de l'année 2021, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à juger que le niveau de leurs effectifs est insuffisant au regard de leur activité (► figure 5). Cette tension s'est renforcée avec la reprise : en juillet 2021, la part d'entreprises jugeant leur main-d'œuvre insuffisante a commencé à dépasser celle des entreprises considérant disposer d'effectifs plutôt amples compte tenu de leur activité. Ce mouvement s'est accentué : en octobre 2021, au total, un quart des entreprises jugent leurs effectifs insuffisants au regard de leur activité, alors que moins de 10 % les considèrent trop élevés.

Dans l'industrie, cette tendance est marquée notamment dans l'agroalimentaire et dans les « autres industries »,

en particulier la métallurgie et autres produits métalliques et les « autres industries manufacturières y compris réparation et installation ». Le secteur des matériels de transport fait quelque peu figure d'exception : la proportion d'entreprises jugeant disposer d'une main-d'œuvre abondante au regard de leur activité y restait relativement importante en octobre 2021 (36 %), en lien avec les forts problèmes d'approvisionnement rencontrés par ce secteur et qui le contraignent donc davantage que les effectifs.

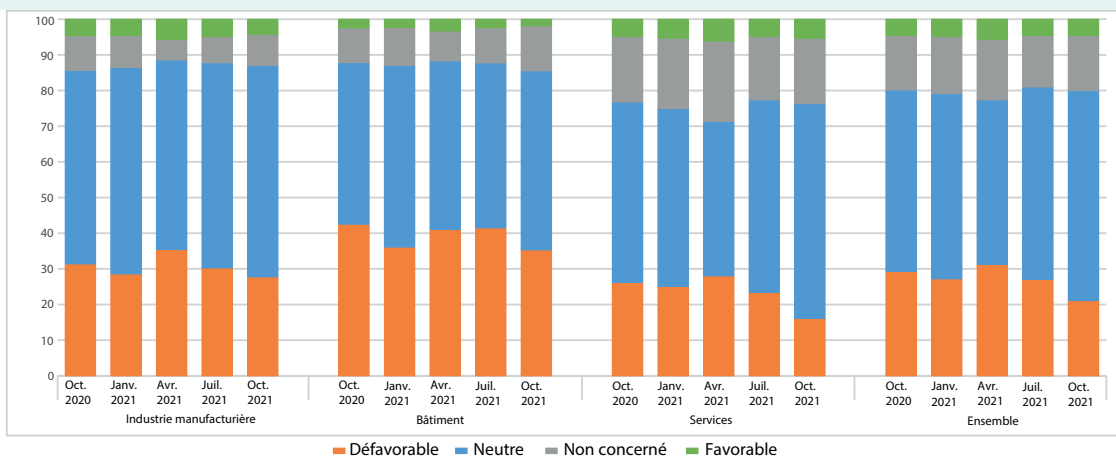
Dans les services, la bascule de l'opinion sur le niveau élevé ou insuffisant des effectifs, en juillet 2021, est particulièrement prononcée dans l'hébergement-restauration, où la part d'entreprises jugeant leurs effectifs insuffisants atteignait 46 % en octobre.

Jusqu'à la fin du printemps 2021, dans une période marquée par un deuxième puis un troisième confinement, les entreprises ont pu préférer retenir leur main-d'œuvre malgré l'étiage d'activité, aidées en cela par les dispositifs publics de soutien à l'emploi et d'indemnisation de l'activité partielle. Ainsi, d'octobre 2020 à avril 2021, les entreprises de l'industrie et des services étaient plus nombreuses à signaler un niveau d'emploi trop élevé au regard de leur activité, qu'à pointer des effectifs insuffisants. Les entreprises du bâtiment ont pu également faire de la rétention de main-d'œuvre dans l'attente d'une reprise complète des chantiers. Cependant, dans le bâtiment, la proportion d'entreprises jugeant leurs effectifs insuffisants a toujours dépassé celle des entreprises les jugeant élevés et le manque de main-d'œuvre y est resté plus largement signalé que dans les deux autres grands secteurs pris dans leur ensemble. ●

Myriam Broin

► 4. Opinion des entreprises sur l'effet des réorganisations sur la productivité, selon leur secteur d'appartenance

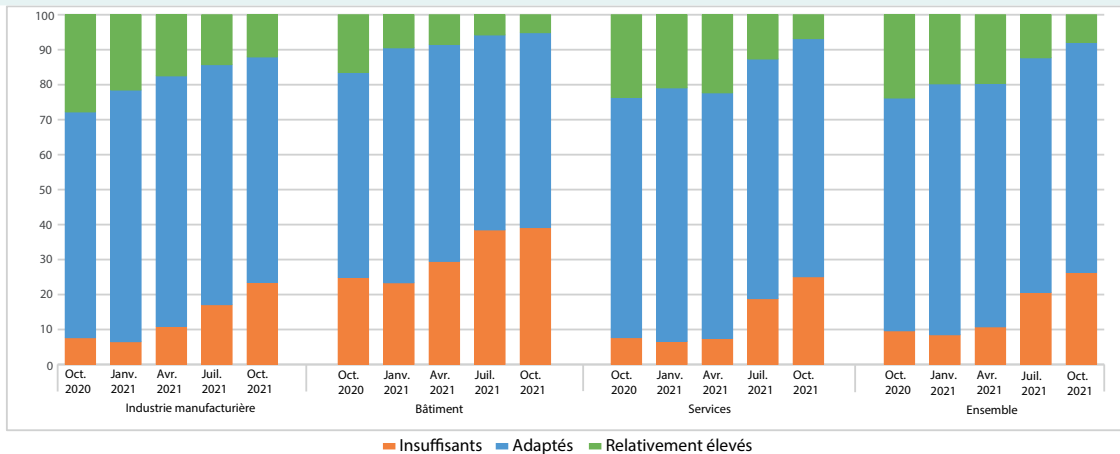
en %



Note : les réponses sont pondérées par les effectifs des unités interrogées.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

► 5. Opinion des entreprises sur le niveau de leurs effectifs au regard de l'activité actuelle

en %



Note : les réponses sont pondérées par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

Encadré 1 - Les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité : un module de questions posées d'octobre 2020 à octobre 2021 dans trois enquêtes de conjoncture

D'octobre 2020 à octobre 2021, les questionnaires trimestriels des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment ont été enrichis par des questions cherchant à rendre compte des répercussions de la crise sanitaire sur la productivité des entreprises. La formulation exacte de ces questions figure ci-dessous (► [figure 6](#)).

La notion d'effectif n'est pas définie de la même manière selon les secteurs. Dans les services, il est explicitement demandé aux répondants d'inclure les intérimaires. Dans l'industrie et le bâtiment, les questionnaires mentionnent les « effectifs totaux » sans en donner de définition précise. L'activité partielle n'est pas mentionnée ; les salariés en activité partielle sont en tout état de cause comptabilisés dans les effectifs des entreprises.

Les résultats pour octobre 2021 sont établis sur la base des réponses transmises par les entreprises entre le 27 septembre et le 28 octobre 2021. Le taux de réponse aux enquêtes de conjoncture sur cette période, pondéré par le chiffre d'affaires, est de 80 % pour l'enquête dans l'industrie, 75 % pour celle dans les services et 66 % pour celle dans le bâtiment. Les résultats présentés ici sont pondérés par les effectifs des entreprises.

Le champ considéré est le champ habituel des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment. Les entreprises industrielles de plus de 20 salariés sont interrogées, ainsi que les entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés. L'enquête dans le secteur des services couvre les services marchands, hors services de transport aérien, ferroviaire et par eau, services financiers et d'assurance, services de recherche et développement scientifique et sous-secteur des arts, spectacles et activités récréatives. Les estimations sur le champ total sont obtenues en pondérant les résultats par les effectifs salariés, hors intérim, dans l'industrie, la construction et l'ensemble des services marchands. ●

.../...

► 6. Le module de questions thématiques des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

Les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité

4. Actuellement, au regard de votre niveau d'activité, vos effectifs vous paraissent-ils :

- relativement élevés
- adaptés
- insuffisants

5. Actuellement, les mesures suivantes ont-elles un effet sur la productivité de votre entreprise ?

Les mesures de protections sanitaires (masques, distanciation physique, etc.) favorable neutre défavorable non concerné

Le recours au télétravail favorable neutre défavorable non concerné

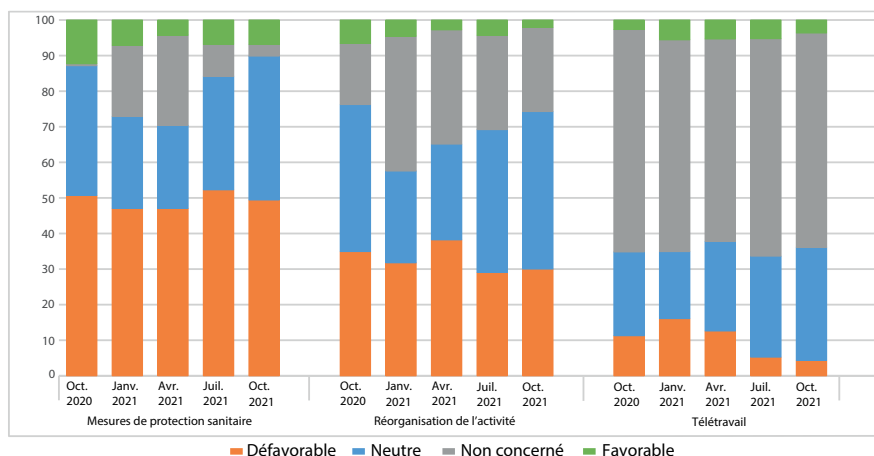
La réorganisation de l'activité (logistique, approvisionnements, ordonnancement des travaux, etc.) favorable neutre défavorable non concerné

Encadré 2 - Dans l'hébergement-restauration, les mesures de protection sanitaire restent largement jugées préjudiciables à la productivité

Dans l'hébergement-restauration, les mesures de protection sanitaire directe (port du masque, distanciation physique, gel hydroalcoolique, etc.) restent largement considérées comme freinant la productivité, et ce depuis octobre 2020 (► [figure 7](#)). En juillet 2021, la proportion d'entreprises non concernées s'était beaucoup réduite et le ressenti négatif s'était accru, peut-être en lien avec l'introduction du passe sanitaire. Ce ressenti s'était ensuite un peu atténué, tout en restant fort : en octobre 2021, près de la moitié des entreprises considéraient que les mesures de protection sanitaire pénalisent leur productivité

► 7. Opinion des entreprises de l'hébergement-restauration sur l'effet de différentes mesures sur leur productivité

en %



Note : les réponses sont pondérées par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans les services

.../...

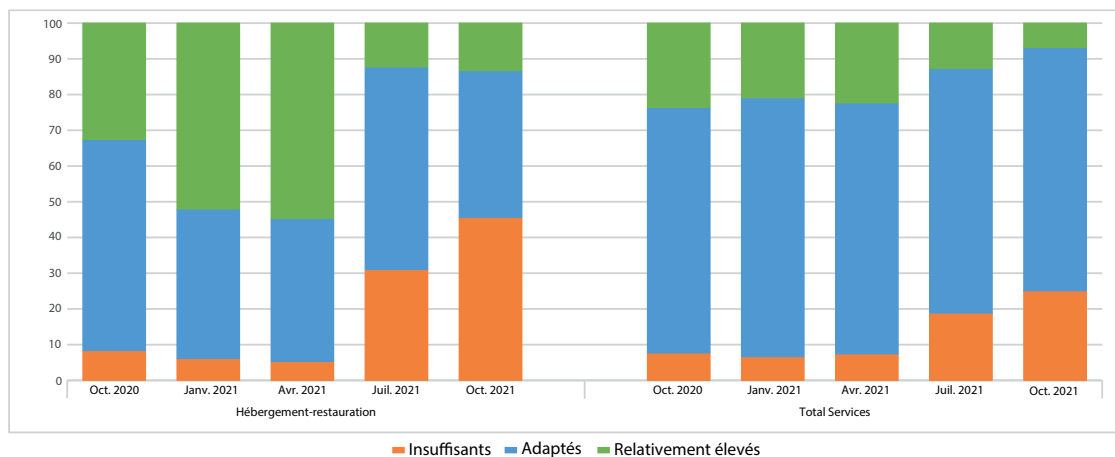
Devoir réviser l'organisation du service en raison de la crise sanitaire a également continué à être ressenti comme gênant la productivité par 30 % des entreprises en octobre 2021, une part plus faible qu'un an auparavant mais restant notable.

S'agissant du télétravail, les activités d'hébergement et de restauration ne s'y prêtent guère par nature : une grosse majorité des entreprises se déclarent donc non concernées. Cependant, certaines portions de l'activité peuvent être télétravaillées – on peut penser au suivi des réservations ou au volet administratif. Comme dans les autres secteurs de services, la part d'opinion négatives quant à l'impact sur la productivité a nettement décru par rapport à son niveau d'octobre 2020.

Enfin, la reprise générale de l'activité après le troisième confinement du printemps 2021 s'est traduite par une forte hausse des signalements d'effectifs insuffisants, plus vive dans l'hébergement-restauration que pour les services pris dans leur ensemble (► **figure 8**). ●

► 8. Opinion des entreprises de l'hébergement-restauration sur le niveau de leurs effectifs au regard de l'activité actuelle

en %



Note : les réponses sont pondérées par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans les services